

Présentation des dépenses de personnel, P155 :

ACTION N° 14

10,4 %

Personnels mettant en œuvre les politiques d'accès et retour à l'emploi

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FDC et ADP attendus
Autorisations d'engagement	75 326 158	0	75 326 158	
Crédits de paiement	75 326 158	0	75 326 158	

Constitués d'une partie des effectifs de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et d'une partie des effectifs des services déconcentrés, les effectifs de l'action n°14 contribuent aux politiques de lutte contre le chômage et l'exclusion durable du marché du travail. Leur nombre est estimé à 11,8 % du plafond d'emplois autorisé pour 2017, soit 1 121 ETPT annuels.

ACTION N° 15

10,4 %

Personnels mettant en œuvre les politiques d'accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FDC et ADP attendus
Autorisations d'engagement	75 235 042	0	75 235 042	
Crédits de paiement	75 235 042	0	75 235 042	

Constitués d'une partie des effectifs de la DGEFP et d'une partie des effectifs des services déconcentrés, les effectifs de l'action n°15 contribuent aux politiques publiques visant à prévenir et à prévoir l'impact des restructurations économiques. Leur nombre est estimé à 12,1 % du plafond d'emplois autorisé pour 2017, soit 1 151 ETPT annuels.

ACTION N° 16

46,4 %

Personnels mettant en œuvre les politiques d'amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FDC et ADP attendus
Autorisations d'engagement	335 241 774	0	335 241 774	
Crédits de paiement	335 241 774	0	335 241 774	

Les effectifs de l'action n°16 sont les plus nombreux. Ils participent à l'action de l'État en matière de santé et de sécurité au travail, d'amélioration de la qualité et de l'effectivité du droit, du développement du dialogue social et de démocratie sociale, ainsi que de lutte contre le travail illégal. Ils regroupent les effectifs de la direction générale du travail (DGT) et des agents des services déconcentrés notamment les effectifs de l'inspection du travail affectés dans les unités de contrôle. Leur nombre est estimé à 52,9 % du plafond d'emplois autorisé pour 2017, soit 5 042 ETPT annuels.

ACTION N° 17

3,4 %

Personnels de statistiques, études et recherche

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FDC et ADP attendus
Autorisations d'engagement	24 751 950	0	24 751 950	
Crédits de paiement	24 751 950	0	24 751 950	

Les effectifs de l'action n°17 participent, en administration centrale (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques – DARES) et dans les services en charge des études, des évaluations et des statistiques des services déconcentrés, aux activités de production et de mise à disposition d'informations statistiques sur l'emploi, le travail et la formation professionnelle, à la conduite et à la diffusion de travaux d'évaluation des politiques publiques de la mission et au développement de travaux de recherche et d'études. Leur nombre est estimé à 3,5 % du plafond d'emplois autorisé pour 2017, soit 329 ETPT annuels.

ACTION N° 18

16,4 %

Personnels transversaux et de soutien

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FDC et ADP attendus
Autorisations d'engagement	118 823 531	0	118 823 531	
Crédits de paiement	118 823 531	0	118 823 531	

Constitués des agents chargés des fonctions d'état-major et de soutien des cabinets ministériels, des agents des directions supports du secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales et des agents de l'administration centrale et des services déconcentrés exerçant des fonctions analogues, les effectifs de l'action n°18 sont estimés à 19,4 % du plafond d'emplois autorisé pour 2017, soit 1 850 ETPT annuels.